

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

PARTICULIER:

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél : Mail :

ASSOCIATION :

Désignation :
Adresse du siège social:.....
Représentée par :
NOM :Prénom : Qualité :.....
Tél : Mail :

Ai l'honneur de solliciter Monsieur le MAIRE de VENDAYS-MONTALIVET
Conformément aux articles L.3334-1, L.3334-2 et L.3335-5 du Code de la SANTÉ PUBLIQUE III^{ème} partie Livre III – Lutte contre l'alcoolisme
L'autorisation d'établir à VENDAYS-MONTALIVET un débit temporaire de boissons de la 3^{ème} catégorie à consommer sur place.

Pour le/...../ 2026 de h ... à h ...

Au lieu-dit :

Dans le cadre de la manifestation : « ».

VENDAYS-MONTALIVET, le ... / /2026

SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

AUTORISATION DU MAIRE



Nous, MAIRE de la commune de VENDAYS-MONTALIVET

VU :

-la demande présentée le / /2026

- les articles L. 3334-1, L.3334-2 et L.3335-5 du Code de la SANTÉ PUBLIQUE III^{ème} partie Livre III – Lutte contre l'alcoolisme

AUTORISE Mme ou Mr OU ASSOCIATION domicilié à Vendays-Montalivet.

A tenir un débit temporaire de boissons de la 3^{ème} catégorie à consommer sur place

Pour le / ... / 2026 de ... H... à ... H...

Au lieu-dit :

Dans le cadre de la manifestation : « ».

A charge pour le demandeur de se conformer à toutes les prescriptions des lois et règlements sur la tenue et la police des débits de boissons.

Fait à VENDAYS-MONTALIVET, le ... / ... /2026